

Bulletin municipal

Roche Infos



Octobre 2021

Mot du Maire



Rochoises et Rochois bonjour,

La rentrée des classes s'est très bien déroulée cette année, malgré les contraintes sanitaires toujours présentes. Malheureusement, quelques cas positifs de Covid-19 nous ont obligé à fermer 2 classes (1 en primaire et 1 en maternelle) dès la deuxième semaine d'école.

Madame Jacquot, jusqu'alors enseignante en primaire, a repris depuis septembre la direction de la maternelle avec à sa charge la classe de moyenne et grande sections en remplacement de madame Ducouloux.

Grâce au pass sanitaire, l'accès aux salles communales est moins restrictif et permet aux différentes associations de reprendre un peu plus sereinement leurs activités.

Le vide-greniers, annulé l'an dernier, a rencontré un beau succès cette année : acheteurs, vendeurs, soleil... tous étaient au rendez-vous ! Un grand merci à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible !

L'équipe du CCAS prépare activement la fin d'année avec l'organisation du traditionnel repas des Aînés qui aura lieu le jeudi 25 novembre, sous réserve de bonnes conditions sanitaires. Pensez à vous inscrire en Mairie avant le 20 octobre !

Les travaux de stationnement rue du Repos devant le cimetière sont terminés avec le traçage réalisé fin septembre. Encore quelques petits aménagements de signalétique et d'espaces verts sont à réaliser par les agents communaux. Après plusieurs demandes émanant de nos commerçants et artisans rochois, 8 places de parking supplémentaires ont été créées place Pasteur.

Au cimetière, des caveaux 2 et 4 places sont en cours d'installation et devraient être terminés courant octobre de façon à retrouver cet espace accueillant et propre pour le 1er novembre.

Toujours soucieux d'être à votre écoute, je reste à votre disposition pour répondre à vos attentes.

Le Maire,
Jacques KRIEGER

Dates à retenir

- Lundi 4 octobre : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30
- Samedi 16 octobre : **Marché des producteurs**, Place Pasteur de 9h à 12h
- Jeudi 21 octobre : **Conseil municipal**, Salle de la Mairie à 19h
- Jeudi 28 octobre : **Ludothèque**, salle Lumière de 14h30 à 17h30

Conseil Municipal du 2 septembre

F.S.L. : Fonds de Solidarité Logement 2021

Le Conseil accepte à l'unanimité de participer aux fonds d'aides pour le logement qui, avec le Département du Doubs, viennent en aide aux personnes.

La part de la Commune s'élève à (2 166 hab x 0.61 €) 1 321 € pour le FSL.

La part de la Commune s'élève à (2 166 hab x 0.30 €) 650 € pour le FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants en Difficultés).

Clôture du budget annexe « Place de la Poste »

Le budget annexe « Place de la Poste » a été créé en 1998 pour l'aménagement de la place centrale de la commune et la construction d'un bâtiment communal abritant des commerces. L'opération étant terminée, l'actif et le passif seront intégrés dans le budget général.

Cette opération a permis la création de nouveaux commerces. Les emprunts étant soldés, les recettes annuelles générées s'élèvent à 17 000 €.

Convention tripartite chats errants

La Commune de Roche-lez-Beaupré a conventionné le 01/02/2021 avec le Docteur Duvernoy pour la stérilisation des chats errants. Les chats capturés sont conduits par les agents communaux, et relâchés par eux sur le lieu de capture.

Cette démarche est salubre, mais ne règle pas le problème des chats sociables abandonnés et des jeunes chats qui pourraient être adoptés.

L'association NMC (Nala Mystic et Compagnie) se propose d'assurer une prise en charge plus complète du problème posé par la prolifération des chats :

- Stérilisation des chats sauvages,
- Adoption des chats sociables (partenariat avec le refuge de Frambouans),
- Soins des chats maltraités ou accidentés.

Ces mesures appliquées dans d'autres communes ont permis de diminuer le nombre des chats errants depuis environ 2 à 3 ans.

Convention de mise à disposition de tableaux décoratifs

Le Maire expose qu'il est propriétaire de 5 tableaux originaux de Pierre Duc représentant l'histoire du Général de Gaulle.

Afin de décorer les salles du Presbytère nouvellement rénovées, Jacques Krieger propose de mettre ces œuvres à disposition de la mairie pendant la durée de son ou de ses mandats.

- A l'issue de ses fonctions d'élu, Jacques Krieger pourra
- soit reprendre possession de tout ou partie de ses œuvres,
 - soit en faire don officiellement à la Commune de Roche-lez-Beaupré.

Le Conseil décide d'accepter la mise à disposition des œuvres et mandate Mme Weinman Nicole, adjointe, pour signer la convention correspondante.

Opposition cynégétique complémentaire : reprise du droit de chasse sur les parcelles forestières 33 et 35

Par délibération en date du 13 mars 2017, le Conseil municipal a repris son droit de chasse sur les parcelles forestières 33 et 35 soit 111ha 48a 43ca.

Il décide d'y ajouter environ 7ha représentant les parcelles à proximité du terrain intergénérationnel pour les rendre inchassables et préservant ainsi la sécurité des usagers.

Orientation d'aménagement de la maison 12 rue des Ecoles

La Commune a acquis le 26/10/16 une ferme appartenant à la famille Jussreandot, dont le logement existant a été loué jusqu'au 27/07/20.

Après le départ du locataire, il semble opportun de procéder à une rénovation complète des locaux très vétustes.

Les élus sont interrogés sur le devenir qu'ils envisagent pour ces locaux ; les idées suivantes sont émises :

- 1) création d'une nouvelle mairie
- 2) création de salles associatives
- 3) création d'un « accueil de jour » et logements
- 4) création de petits logements pour personnes âgées au RdC et logements pour familles à l'étage.

L'exposé entendu, après en avoir délibéré, le Conseil par 16 voix pour, 1 contre, 1 abstention décide d'opter pour l'option 4 : l'aménagement de la ferme en habitation mixte, (personnes âgées en bas et familles à l'étage). Les études se poursuivront en ce sens.

Voirie rue des Groseilliers : projet d'aménagement CVCB

L'aménagement de la rue des Groseilliers figure sur le programme GBM pour le 4^e trimestre 2021.

Un plan d'aménagement est présenté au Conseil ; il s'agit d'une « Chaussée à Voie Centrale Banalisée » (CVCB).

L'objectif est de partager la voie entre les véhicules et les cyclistes. La voie centrale est dédiée aux véhicules qui ne peuvent se croiser sans se déporter sur les larges accotements dédiés aux cyclistes.

Le Conseil souhaite apporter quelques modifications aux plans présentés.
Les travaux pourraient commencer au dernier trimestre 2021.

Contrats de travail

Mr Dylan ETIENNE a été recruté sous contrat au service Espaces verts.

Mr Romaric BRISCHOUX réalisera un apprentissage en espace vert.

Mme Nunik AYVAZYAN réalisera un apprentissage en maternelle.

Mme Corinne PARNET viendra en renfort en comptabilité au secrétariat.



Nouvelles recrues



Entretien des bâtiments communaux, tonte, taille de haies et d'arbres, désherbage... le travail ne manque pour nos agents techniques.

Courant septembre, deux jeunes hommes ont donc rejoint l'équipe technique municipale.

Dylan ETIENNE, contractuel, et Romaric BRISCHOUX, apprenti en aménagement paysager, viennent grossir l'équipe déjà en place.

Bienvenue à tous les 2 !

Service Civique

Le Service Civique au sein du Ministère de l'Éducation Nationale s'adresse à tous les jeunes de 18 à 25 ans.

Il s'agit d'un engagement volontaire d'une durée de 8 mois environ et débutant entre septembre et décembre jusqu'en juin de la même année scolaire.

Les missions s'effectuent en écoles, collèges, lycées, centres d'information et d'orientation ou rectorats.

L'école élémentaire de Roche-lez-Beaupré recherche un jeune pour une mission de Service Civique.

Conditions :

- être âgé de 18 à 25 ans
- contrat de 26 à 30 heures par semaine
- mission rémunérée



Titre de la mission :

Contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire.

Contact : 03.81.55.65.61



Sublime du Doubs 2022



Eva BORDY, une jeune Rochoise de 23 ans, fera partie des candidates à l'élection « Sublime du Doubs 2022 » qui sera organisée au printemps 2022. Cette élection lui ouvrira, peut-être, les portes de la finale régionale pour le titre de « Sublime de Franche-Comté 2022 ».

Le comité « Sublime de Franche-Comté », familial et sans esprit de compétition, est tout récent puisqu'il a été fondé en 2019. Il est actuellement présidé par Ludivine ARMAND, une jeune fille originaire de Laissey.

Le concours est ouvert aux femmes de 17 à 35 ans, mariées, passées ou mamans. Tatouées, percées ou ayant fait recours à la chirurgie esthétique (sous certaines conditions toutefois).

En plus de mettre la femme en valeur, ce comité est tourné vers le caritatif. En effet, il reverse une partie des recettes collectées lors des élections départementales et de l'élection régionale, à une association choisie par la « Sublime de Franche-Comté » en titre.

Les candidates ont des épreuves et des défis à réaliser durant leur année de préparation. Parmi ceux-ci, on peut noter le défi « promo », où il est demandé à la candidate de réaliser une courte vidéo afin de présenter le comité ainsi que sa candidature. La réussite de ces défis peut leur permettre d'obtenir des votes supplémentaires pour le prix du public ou des notes d'investissement qui seront additionnées avec celles du jury le soir de l'élection.

Une tombola est également organisée par le comité. La case est à 1€ (équivalent à un ticket) et de nombreux lots sont à gagner ! Si vous souhaitez participer et obtenir des cases, il vous suffit de vous rapprocher d'Eva (réseaux sociaux Facebook ou Instagram, ou au 06.47.29.77.84).

L'élection au titre de « Sublime de Franche-Comté 2021 » se déroulera le 6 novembre prochain à la salle de fête de Houtaud.

Nous souhaitons à Eva une pleine réussite pour cette élection.

Noël des Aînés

Le bureau du CCAS a décidé cette année d'organiser le traditionnel repas de fin d'année pour les Aînés et d'assurer la distribution de colis de douceurs pour ceux qui préfèrent.

Les Rochois concernés ont reçu dans leur boîte aux lettres un courrier afin de choisir entre le repas ou le colis de douceurs.



Si vous avez 67 ans ou plus et que vous n'avez pas reçu cette invitation, ou l'avez simplement égarée, venez en Mairie au plus tard le 20 octobre pour nous faire part de votre choix.

Une nouvelle entreprise à Roche !



La société Electricité Henriot vient de s'installer à Roche-lez-Beaupré, en bordure de la route nationale, dans les anciens locaux de "Stores Cerrutti".

Créée en 1997 et exerçant à Pouligney-Lusans , elle a choisi votre commune pour l'expansion de son activité : installation électrique neuve et rénovation pour les particuliers et les professionnels, dépannage et petites interventions, éclairage public, ventilation VMC, chauffage électrique et depuis peu les bornes de recharge de véhicules électriques.

2 nouvelles embauches ont déjà eu lieu et l'entreprise recherche encore de nouveaux électriciens.

Toute l'équipe vous accueille au 52 rue Nationale pour parler de vos futurs projets électriques .



Comité des Fêtes

C'est sous une journée ensoleillée que nous avons pu reprendre notre traditionnel vide-greniers du 2ème dimanche de septembre. Malgré le pass sanitaire demandé à l'inscription, quatre-vingt exposants ont été au rendez-vous.

Une belle affluence des acheteurs et visiteurs pour cette journée de reprise après l'année blanche de 2020 a permis aux exposants de réaliser de bonnes affaires. Les deux buvettes mises en place ont bien fonctionné (120 kg de frites, 6 fûts de bière, barbecue, crêpes et gaufres) .

Merci à la trentaine de bénévoles : ils ont œuvré toute la journée pour le bon déroulement de celle-ci.

**A l'année prochaine
pour un nouveau vide-greniers**



Concours des Labours

Le **Concours des labours (finale départementale)**, baptisé cette année "**entre terre et roche**", organisé par les **Jeunes Agriculteurs du Doubs** a eu lieu le **dimanche 22 août** à proximité du terrain de football de **Roche Novillars**.

Ce concours avait été annulé en 2020 en raison de la crise sanitaire.

Un concours agricole aux portes de Besançon n'est pas chose courante. Cela permet de faire rencontrer le monde rural et le monde urbain.

Une vingtaine de concurrents et près de 3000 visiteurs étaient au rendez-vous.

Après la bénédiction des laboureurs par le prêtre, 2 épreuves de labours étaient organisées : en planche et à plat, sur un pâturage de plus de quinze hectares.

Les lauréats sont les personnes qui ont réalisé les sillons les plus droits et les plus propres. Un véritable travail de concentration et de précision est requis pour ces épreuves.

Parmi les participants, une seule femme concourrait.

A l'issue des épreuves de labours, les deux premiers de chaque catégorie ont été qualifiés pour la finale régionale :

En planche

1. Laure Gogand (Crosey-le Grand)
2. Pierre André (Baume-les Dames)

A plat

1. Damien Viennet (Marchaux)
2. Damien Huot (Baume-les Dames)

Petit Zoom sur Laura Gogand de Crosey-le-Grand, seule représentante de la gente féminine :

Laura a remporté l'une des épreuves et s'est donc qualifiée pour la finale régionale qui s'est déroulée les 4 et 5 septembre à Bourbon-Lancy, en Saône-et-Loire. A nouveau lauréate de cette nouvelle finale régionale, elle a participé les 11 et 12 septembre derniers à la finale nationale en Provence, à Corbières (Alpes-de-Haute-Provence) où elle s'est classée 9ème sur 13.

Echange, partage et convivialité ont rythmé cette jolie manifestation agricole.



Gestion de la population féline : soyons tous responsable !

Près de 70% des animaux déclarés perdus sont des chats.
Moins d'un chat sur deux est identifié.

L'identification des chats est obligatoire

Article L212-10 du code rural

Depuis le 01/01/2021, 750€ d'amende pour non identification.



Puce électronique

Obligatoire pour voyager en Europe. Directement injectée à l'aide d'une seringue entre les omoplates ou dans la jugulaire.

Coût : 90€ en moyenne

Tatouage

Le tatouage se fait sous anesthésie générale à partir de 6 mois.

L'inconvénient : au fil des années l'encre peut s'estomper.

Coût : 70€ en moyenne (ajouter le coût de l'anesthésie).

La stérilisation / La castration

Votre Mairie va mettre en place des campagnes d'identification et de stérilisation afin de stopper la prolifération et maîtriser la population des chats errants.

Stériliser vos chats et chattes contribuera à éviter la surpopulation. Les chats non désirés finissent bien souvent à la rue, maltraités et se reproduisent de nouveau.

L'abandon est un acte de cruauté actif.

Cet acte est passible de :

2 ans de prison et de 30 000 euros d'amende.

Pour signaler vos animaux perdus et/ou des animaux trouvés :

Sources :

<https://www.i-cad.fr/>

<https://www.filalapat.fr/>

<https://agriculture.gouv.fr>

Contact :

Association Nala, Mystic et Compagnie - NMC

Tél. : 07.67.76.96.49

Mail : association.1901.nmc@gmail.com



Identification des Carnivores Domestiques (I-CAD)

Tél : 01.55.01.08.08

<https://www.i-cad.fr/>

Octobre Rose

Une vente de roses est organisée en faveur de la Ligue Contre le Cancer de Besançon :

Samedi 16 octobre 2021
Au magasin Super U de Roche
de 8h30 à 12h



Une Marche Rose au profit de la Ligue Contre le Cancer est organisée :



Samedi 9 octobre 2021
à 14h30
Départ et arrivée à l'aérodrome de Thise
5 euros de participation
Pour une marche de 5.3 km

Les trottinettes électriques

L'utilisateur de trottinette électrique doit circuler sur les pistes cyclables. En l'absence de pistes cyclables, il peut circuler :

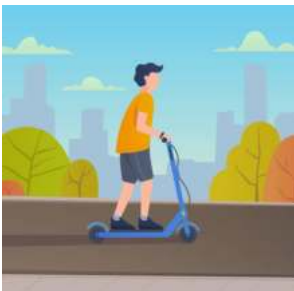
- sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h,
- sur les aires piétonnes : zone située en agglomération et réservée à la circulation des piétons, à condition de rouler à une allure modérée (6 km/h) et de ne pas gêner les piétons.

La circulation sur les trottoirs est interdite.

Une trottinette qui circule sur le trottoir à vive allure peut ne pas être vue par une voiture qui recule depuis son garage ou sa cour, l'accident sera alors inévitable.

L'utilisateur doit être âgé d'au moins 12 ans et rouler à une vitesse maximum de 25 km/h. L'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps.

Le conducteur doit se vêtir d'un équipement rétro-réfléchissant en cas de circulation la nuit ou de visibilité insuffisante la journée.



Depuis le 1er juillet 2020, votre engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux.

Attention : pour votre sécurité, le port du casque est fortement conseillé.

Luttons contre les micropolluants

Les micropolluants sont une pollution invisible et présente partout dans notre vie quotidienne.

Ils proviennent des résidus de plastiques, de métaux, de médicaments et de produits chimiques.

Et même en très faible concentration, ils sont dangereux pour notre santé !

Des solutions de préservation de notre environnement sont possibles, si l'on combine les efforts de chacun !

Chacun d'entre nous peut agir dans la lutte des pollutions toxiques par de gestes simples comme par exemple : ne pas jeter de lingettes ou de masques dans la nature ou dans les toilettes.

Quelques solutions alternatives aux lingettes : gants, éponges, carrés lavables, chiffons...

LES BONNES GESTES

LES LINGETTES PAR CI, LES LINGETTES PAR LÀ... J'EN FAIS QUOI ?

Je les jette à la poubelle

LES LINGETTES À LA POUBELLE, C'EST ESSENTIEL !

Y compris les lingettes portant la mention "biodégradables" ou "peuvent être jetées dans les toilettes"

Et cela s'applique à tous les déchets solides, en particulier :

- Essuie tout
- Cotons tiges
- Couches
- Protections féminines

Je ne les jette pas dans les toilettes

Les lingettes impactent...

- le milieu naturel : Les lingettes peuvent y être rejetées lors de forts épisodes pluvieux
- les installations d'assainissement non collectif : en obstruant les canalisations et en provoquant des remontées d'eaux usées
- les égouts et stations d'épuration : en bouchant les pompes, en empêchant le bon fonctionnement des installations, en colmatant les grilles des installations

Plus d'informations : www.melleurtemps.fr

Roche Insolite



La voie ferrée traverse le territoire communal sur près de deux kilomètres. Au niveau du seul passage pour piétons officiel (autrefois il y en avait trois : au coin du bois de la Vaivre, en-bas de la rue des Boillons ; un autre au niveau de la rue de la Fonderie ; et le troisième à son emplacement actuel entre l'impasse des Tamaris et la rue des Groseilliers), on trouve encore cet appareil devenu insolite à l'heure du tout numérique. Il s'agit d'un téléphone d'alarme d'un modèle ancien : il fonctionne toujours et d'après les dires d'un agent de la SNCF, il est même peut-être plus fiable que tous les autres !

Toujours est-il qu'il est situé exactement à 415 018 mètres de la gare de Lyon à Paris !

Sur cette même ligne, à proximité du PN 67 A, on trouve un autre signal appartenant au passé mais placé, lui, à 414 900 mètres de la même gare à Paris.

Rappelons que la ligne ferroviaire de Besançon à Belfort a été construite de 1854 à 1857, prenant en sifflet le chemin de Roche à Amagney dont un tronçon devint une impasse (rue des Jardins actuelle). Et pourtant, le projet avait été lancé dès 1841, et malgré l'extinction de ses fonds, le Conseil municipal puisant dans ses ultimes réserves avait offert la somme de 100 francs pour contribuer à l'établissement du chemin de fer. Le premier train s'est arrêté en gare de Roche le 1er juin 1858.

L'électrification de la ligne survint entre 1968 et 1970 et le passage inférieur de la rue des Hôtes sera aménagé en 1972.



Gendarmerie Nationale

La Compagnie de Gendarmerie Départementale de Besançon a créé son compte PanneauPocket afin de diffuser messages de prévention et alertes jusque chez vous, par le biais de vos ordinateurs, tablettes et/ou smartphones.

Par cet outil très simple, vous serez informés en temps réel des informations de prévention qui vous concernent, comportement à tenir en cas de situation d'urgence, alertes cambriolages.... Cette solution est gratuite pour tous, sans récolte de données personnelles et sans publicité.

Cette application gratuite est téléchargeable depuis votre « AppStore » ou « PlayStore ». Une fois installée, recherchez le compte de la « Compagnie de gendarmerie de Besançon » et ajoutez-le à vos favoris. Dès lors, vous recevrez une notification à chaque nouvelle publication.



Etat Civil

Naissance

Mina HASANI née le 5 septembre 2021

Toutes nos félicitations aux parents !



Mariage



Sarah AMARI et Mehdi REZKI
le 4 septembre 2021

Tous nos voeux de bonheur !

Décès

Dominique PETETIN le 25 août 2021 à 50 ans
Maddalena COTTU le 7 septembre 2021 à 83 ans
Paul LALLEMAND le 9 septembre 2021 à 76 ans



Nos pensées accompagnent leurs familles !

RCK : Roche Canoë Kayak



Rejoignez le RCK



Vous êtes sportif, aimez la nature et l'eau ne vous fait pas peur... venez essayer le canoë kayak!

Le club de Roche-lez-Beaupré vous permet de découvrir l'activité dès l'âge de 8 ans.

Nous pratiquons le kayak en eaux vives tout au long de l'année dans un esprit de convivialité.

Séances le samedi après-midi, renseignements au 06-32-99-12-34.

Contact : Roche Canoë Kayak
19 Rue du Repos
25220 Roche-lez-Beaupré
roche.canoekayak@gmail.com



La Croix Verte

Les responsables de la collecte des bouchons plastique sur Maïche ont décidé de créer leur propre association quittant les bouchons d'Amour.

Ils pourront ainsi gérer eux-mêmes le fruit de leur bénévolat et en faire profiter des associations luttant contre le handicap pour le Doubs. Nous allons donc continuer notre collaboration en reprenant la collecte des bouchons plastique pour eux.

Vous pouvez donc reprendre autour de vous la collecte et déposer vos sacs dans notre conteneur ou dans l'abri en bois à Roche-lez-Beaupré, rue de l'Eglise.



N'hésitez pas à nous contacter si vous avez envie de participer un tant soit peu à nos actions. Un petit coup de main de temps en temps nous aiderait beaucoup.

Nous ne demandons pas un engagement de tous les instants, ni pour toutes les activités... venir une fois ne vous engage pas sur des engagements futurs !!! Nous comptons sur vous !!! Faites-vous connaître sur le thème qui vous sied le mieux, et nous vous contacterons le moment venu, sans aucune obligation !!!

Merci par avance de votre aide !!!

Renseignements et inscriptions :

Par mail : lacroixverte@laposte.net

Par téléphone : Alain Aymonier 06 25 45 32 48 / Viviane Molard 06 75 59 68 06.

Bibliothèque

Permanences classes primaires/maternelles

Martine Hatt, Martine Kabantchenko, Eliane Rouge et Michèle, bénévoles de la bibliothèque, accueilleront de nouveau les élèves des classes :

- primaire (CP à CE2) et leur professeur le lundi une fois par mois environ
- maternelle (petite section) toutes les 4 semaines
- maternelle (moyenne et grande section) un mardi sur 2



Les professeurs de CM1 et CM2 feront bénéficier leurs élèves de ce service en mettant à leur disposition dans la classe des caisses de livres renouvelés également une fois par mois.

Clubs : Ils reprendront sur place en octobre et sont ouverts à toute personne qui le souhaite. Pour plus de renseignements, contacter les responsables :

- **Club lecture Adultes** : chaque 3e jeudi du mois de 17h à 18h30, première séance le jeudi 21 octobre. Contact : annie.david26@orange.fr
- **Club BD enfants** : philippe.guy18@wanadoo.fr

Expositions

La bibliothèque offre un espace d'exposition aux adhérents (12 € Rochois, 14 € non Rochois) pour une durée de 7 semaines environ (entre chaque vacances scolaires).

Vous êtes intéressés ? Vous avez des connaissances que cela pourrait intéresser ? N'hésitez plus ! Prenez contact lors des permanences ou en envoyant un mail à lesaccrochelivres@orange.fr



Permanences d'ouverture au public : elles restent inchangées à raison de 3 jours par semaine aux horaires habituels (Pass sanitaire pour les + de 12 ans et masque obligatoires).

Bilan vide-greniers

Grâce à vos dons et à l'implication des bénévoles, de nombreux ouvrages étaient proposés à la vente à tout petit prix. L'obligation du pass sanitaire pour l'entrée à la bibliothèque a malheureusement freiné certains d'entre vous mais les amateurs ont trouvé leur bonheur. L'argent récolté (environ 400 €) permettra l'achat de romans, BD, documentaires.... Merci à tous ceux qui ont participé à cette opération.

A vos agendas : Eloïs Myotte-Duquet dédicacera le second volet de sa trilogie "*Hélios et les Trois pépites*" samedi 20 novembre de 11 h à 12h30 lors de la permanence.

Histoire de Roche

Histoire de la salle des Frères Lumière et de la Société Civile (suite)

Par Philippe Coutin

La Maison des Oeuvres

Pour réaliser les travaux nécessaires, la Société est obligée de contracter un emprunt hypothécaire de 13000 francs. Deux maçons interviennent sur le chantier : Pellegrini et Bianchi ainsi que deux menuisiers : Deray et Péquignot.

L'assemblée générale du 28 mai 1911 décide de louer à bail les locaux appartenant à la Société civile :

-à Charlotte de Velna quatre pièces et une buanderie pour le prix de 100 francs par an (ce sera là l'origine de l'appartement dont disposa, plus tard, Mme de Silvestri) ;

-à la société de musique "la Fanfare de Roche-Novillars" deux salles pour le prix de 80 francs par an ;

-à la société de gymnastique "la Renaissance" deux préaux pour la gymnastique pour le prix de 60 francs par an.



Le dimanche 26 mars 1911, Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, vient bénir la Maison des Oeuvres, éclairée par deux lustres à acétylène (l'électricité n'arrivera à Roche qu'en 1927). Jusque là, les oeuvres paroissiales pour les enfants étaient le cercle Ste-Cécile pour les filles, animé par Melle de Velna ; le patronage pour les garçons avec plusieurs activités dont le théâtre et la gymnastique ("La Renaissance").

Ainsi joua-t-on dans la salle Saint-Joseph aménagée, avec l'accord de la Municipalité propriétaire des locaux, à l'étage du presbytère, de petites pièces : le Gamin, le Poignard, de Théodore Botrel. Puis les acteurs s'attaquèrent à l'œuvre de Jean Racine avec Athalie : 7 séances eurent lieu du 8 mai au 26 juin 1910 dans une salle aménagée dans l'ancienne usine où plusieurs centaines de personnes se déplacèrent pour applaudir Alfred Perrot, Maurice Incerti, Paul Piquard, René Julien, Pierre Carisey, Paul Bonzon, Charles Viénot, Marcel Julien, Camille Lambert, Charles Pex... L'événement fut couvert de façon élogieuse par l'Eclair Comtois : plus de trois heures de spectacle.

C'est dans le nouveau local que se jouera, juste avant la guerre de 1914, la pièce « La Passion », production inédite, paroles, musique et décors (sur une scène à deux niveaux de 75 m2) de l'abbé Gaillard. Une douzaine de représentations ont lieu et la renommée de ce spectacle est telle que l'on vient par trains entiers de Besançon et de la région, de Strasbourg, Paris et même d'Avignon pour applaudir les quelques dizaines d'acteurs rochois qui se produisent sur la scène. La guerre interrompt le rythme des représentations.

Cette pièce sera reprise une seule fois par l'abbé Morel en 1929 avec, notamment, Gaston Bouchard, Victor Blondeau, Madeleine Boillot, Maurice Incerti, Selma Keusch

Durant la guerre de 1914/1918, les locaux sont occupés par des troupes à différentes reprises et des indemnités ont été versées. Le capital, déduction faite des impôts, assurances et réparations, ne sera pas rémunéré.

A suivre ...

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Nadine COILLOT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Martine HATT, Martine KABANTCHENKO, Pauline LIGIER

Impression ESTIMPRIM - Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr

www.roche-lez-beaupre.fr